



La commission Apnée du CODEP 60 organise un stage initial :
Initiateur Entraîneur Apnée FFESSM les 12 et 13 Octobre 2024 à Dunkerque.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Être titulaire d'une licence F.F.E.S.S.M. en cours de validité.
- Pour l'IE1 être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation et avoir une autorisation du responsable légal pour les mineurs.
- Pour l'IE2 être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen ou à la date d'obtention de l'ACEL.
- Être titulaire de la carte d'Apnéiste Piscine de la F.F.E.S.S.M. a minima
- Être en possession de la carte de RIFAA.
- Être en possession d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de l'apnée (CACI) établi par tout médecin.
- Présenter un courrier de recommandation signé par le Président de son club d'appartenance.
- Avoir suivi dans l'ordre chronologique les étapes du cursus de formation détaillé ci-dessous en moins de 2 ans et pouvoir le justifier sur son carnet pédagogique.

Lien vers le MFA [INITIATEUR APNEE \(ffessm.fr\)](https://ffessm.fr/INITIATEUR-APNEE)

Cursus de formation

- FORMATION INITIALE - 2 jours en salle de cours
- STAGE D'ENCADREMENT EN SITUATION 10 séances pratiques en milieu artificiel et / ou naturel
- Et 2 séances théoriques (soit 12 séances minimum)
- Validation des séances par votre tuteur de stage.

Le démarrage du stage en situation n'est possible qu'après validation de la formation initiale et délivrance du livret pédagogique.

Des séances de pédagogie théorique et pratique seront proposées pour tous en Visio pendant la saison. Dates à définir

Votre tuteur de stage doit être :

- Soit un MEF2
- Soit un MEF1 ayant participé à une formation initiale d'Initiateur-Entraîneur (attestation de formation délivrée par le responsable du stage initial IE) ou à un stage initial MEF2.

Les 12 séances sont validées sur le livret pédagogique par le tuteur.

En fin de stage en situation il donne un avis favorable ou bien défavorable porté sur le livret pédagogique.

Seul l'avis favorable permet de se présenter à l'examen ; dans le cas contraire, le tuteur de stage peut proposer au stagiaire une prolongation de son stage en situation.

EXAMEN

L'examen final IE sera organisé en avril ou mai 2025 à Dunkerque (date à définir)

Les inscriptions au stage initial se feront avant le 30 septembre 2024 par mail à l'adresse suivante :

danielnaguet@hotmail.fr

Avec les informations suivantes :

Nom et prénom du tuteur, No de licence et une copie du carnet pédagogique valide si MEF2s ou attestation de tuteur de stage de moins de trois ans.

Candidat :

Nom

Prénom

Téléphone

No de licence

Nom du club

Niveau d'apnée et date d'obtention

Un courrier de recommandation signé par le Président du club d'appartenance

Cout du stage initial pour les licenciés HDF : 100 €

Cout hors région : 130 €

Stage final licenciés HDF : 50 €

Hors HDF : 80 €

Règlement par chèque à l'ordre du CODEP 60

Daniel Naguet

MEF2, ANTEOR

Président de la commission Apnée du CODEP60

0673470094

